

Oct
2014



Vivre à Etrépagny

Le Journal d'informations de la ville d'Etrépagny

www.etrépagny.fr



TRAVAUX, le campanile retrouve sa place P8

Culture. Jardin musical, création d'un cours débutant en danse de salon, projet de classe Cham... La rentrée s'inscrit sous le signe de la découverte.

P2

Sport. Judo, football, natation... Ces derniers mois, les sterpinaciens ont brillé sur les podiums en raflant les premières places. Retour sur ces belles victoires !

P6

Rétrospective. les 150 ans de Saint Louis Sucre ont attiré 2 000 visiteurs lors de leur journée portes ouvertes.

P13



Éditorial

Poursuivre ensemble notre démarche de progrès

Malgré la période estivale, l'action municipale s'est poursuivie à un rythme soutenu ; trois classes de l'école primaire ont été « refaites à neuf », la construction de sanitaires au cimetière est achevée. Nous avons également « bouclé » le dossier des travaux de voirie, pour que vous puissiez bénéficier de ces aménagements dès la rentrée de septembre.

Car c'est la rentrée pour tous ! Pour les scolaires avec 157 élèves en maternelle, 298 en primaire et 350 inscrits à la cantine !

C'est la rentrée également pour les grands grâce à la richesse associative et solidaire de notre commune : que vous souhaitiez faire du sport, de la musique, vous distraire, vous cultiver... Les associations sont là pour répondre à vos attentes.

C'est l'occasion pour l'équipe municipale et moi-même, de remercier tous les bénévoles pour le temps, la passion et l'énergie qu'ils déploient au service des autres.

La meilleure façon de s'intégrer à la vie locale est de s'investir. Seul on ne peut rien, c'est ensemble que l'on peut rendre la vie plus chaleureuse, plus humaine, plus amicale, atout indispensable au développement collectif de notre commune.

Bonne rentrée à tous.

Pierre Beaufils
Maire d'Etrépagny

Vous chantiez ? Et bien

Parce que la pratique d'un art aide au développement des grands, découvrez les possibilités que vous off

ENSEIGNEMENT MUSICAL



Découvrir la musique en s'amusant, c'est le propos du jardin musical

La musique, c'est dès 3 ans !

Parce qu'il n'y a pas d'âge pour cultiver son oreille musicale et qu'à 3 ans on est ouvert à tous les styles, le jardin musical est un lieu propice à la découverte du langage musical et s'avère une préparation idéale à la pratique instrumentale ou vocale.

Adapté spécifiquement aux jeunes enfants, l'éveil musical leur permet d'aborder les instruments et les œuvres musicales de façon ludique. Ici, ni solfège, ni examen : tout se passe en chansons ! Aline Okala, professeur de piano et de synthétiseur jazz, travaille à partir de comptines et d'histoires pour faire découvrir à ses jeunes élèves les multiples facettes de la musique.

Découvrir la musique... et bien plus !

La musique est aussi prétexte à l'acquisition de bien d'autres compétences comme la concentration, la mémorisation, l'écoute, la motricité... Les bénéfices du jardin musical se retrouvent jusque dans les résultats scolaires. Il n'est pas trop tard pour intégrer l'un des deux ateliers du mercredi : de 13h30 à 14h15 pour les 3-5 ans et de 14h15 à 15h pour les 6-7 ans.

Tarifs : 100 €/an (dégressif au 2^e enfant inscrit à l'école de musique ; gratuit pour le 3^e) - Infos au 02 32 55 15 93.

dancez maintenant !

ement personnel des petits et des
re la municipalité.

L'ouverture d'une classe Cham à l'étude

Un projet d'ouverture de Classe à horaires aménagés musicale (Cham) est à l'étude au collège Louis-Anquetin. Jusqu'à la 3^e, les classes à horaires aménagés musicales offrent aux élèves la possibilité d'approfondir leurs connaissances musicales tout en poursuivant une scolarité normale. Elles s'organisent comme un double cursus en partenariat avec une école de musique ou un conservatoire. Les programmes d'enseignement général sont les mêmes que dans les classes traditionnelles, mais les élèves bénéficient d'un emploi du temps aménagé qui leur permet de suivre en parallèle les cours de l'école de musique.

2 dominantes existantes : instrumentale ou vocale. Cette formation spécifique vise à développer les compétences musicales des enfants et à leur offrir les meilleures chances



d'épanouissement que ce soit dans l'optique d'une pratique amateur ou d'une orientation professionnelle.

Une formidable opportunité...

Le principe d'une scolarité en Cham est de s'appuyer sur la musique pour aider l'élève à réussir au mieux son parcours scolaire. Grâce à la musique, le jeune acquiert des compétences qui lui serviront dans toutes les disciplines. Il développe son sens de l'organisation et les résultats scolaires sont en général excellents.

Une étude publiée en 2010 par l'Institut Montaigne démontre que le niveau scolaire des élèves en classe Cham augmente, tout comme leur ambition et leur confiance en eux. Toutefois, la scolarité en Cham peut être à tout moment remise en cause si les résultats à l'école ou au conservatoire ne sont pas satisfaisants.

DANSE DE SALON

Création d'un cours pour débutant : faites le 1^{er} pas !

Créé depuis 3 ans déjà, le studio de danse de salon, ouvre cette année un cours pour débutants. Gérard Riout, gérant du cabaret Star Paradise à Gisors propose aux danseurs novices de **faire leurs premiers pas en rock, cha-cha et Samba**. Les cours ont lieu au Mille-club le lundi de 18h30 à 20h. **Les danseurs plus expérimentés prennent la suite** de 20h à 21h30. Les couples explorent les standards de la danse de salon : tango, rumba, rock, samba, cha-cha

et bien sûr salsa !

L'émission *Danse avec les stars* n'est sans doute pas pour rien dans l'engouement nouveau du public pour cette discipline. Pour preuve le succès grandissant remporté par le cours. Malgré tout, **il est encore possible de s'inscrire, alors faites le 1^{er} pas !** Au-delà du plaisir de danser, c'est un excellent moyen de garder la ligne et la forme et d'évacuer le stress !

Tarifs : 168 €/an, licence incluse
Infos au 02 32 55 15 93.



Et si vous étiez une star du dance floor ?

Le bilan des premières semaines



Depuis la rentrée, les élèves sont pris en charge par 3 enseignants et 16 agents de la mairie

De 2002 à 2008, Pierre Beauvils, alors président de la communauté de communes et Christine Blanckaert, chargée des affaires scolaires de la commune et vice-présidente de la communauté de communes déléguée à l'Enfance et la jeunesse, avaient organisé des ateliers sur l'heure du midi.

Dès 12h, les enfants avaient la possibilité, tour à tour, de jouer dans la cour avec les nombreux jeux mis à leur disposition, de déjeuner au self-service ou de s'inscrire aux différents ateliers proposés (dessin, sports, lecture, ...). **Le temps de pause était suffisamment long pour que les groupes d'élèves puissent déjeuner et participer pleinement aux activités.**

Cette initiative, qui représentait une réelle avancée dans la façon d'organiser la journée scolaire, a pris fin en 2008 avec le changement de présidence à la Communauté de Communes.

Les ateliers du midi refusés

Aussi, quand en 2013 le gouvernement a annoncé l'instauration de nouveaux rythmes scolaires, la municipalité y a vu l'occasion de remettre en route les activités du midi. **Des professeurs de sport, de musique, de chant choral et de danse s'étaient déclarés volontaires pour animer les ateliers.** Même le repas du midi devait être mis à profit pour organiser un atelier du goût. En avril 2013, le conseil municipal adresse donc une déclaration officielle en ce sens à l'Inspecteur d'académie de l'Éducation nationale. **Proposition refusée quelques jours plus tard par le Conseil d'école.**

La possibilité de mettre en place un réel projet éducatif favorisant l'épanouissement des enfants se trouvait donc fortement compromise. En effet, **l'organisation possible sur une plage horaire de deux heures devenait difficilement réalisable le soir en 45 minutes**, sortie des classes incluse.

Une mise en place progressive...

Pour rappel, les communes n'ont aucune obligation d'organiser des activités périscolaires complétant la journée de travail des élèves (décret du 2 juillet 2014, arrêt du Conseil d'État).

Depuis la rentrée, les enfants sont pris en charge de 15h45 à 16h30 par trois enseignants volontaires pour tenter l'expérience des rythmes scolaires jusqu'aux vacances de Toussaint et 16 agents recrutés par la mairie. Toutefois, dès le départ, on a constaté que la plupart des élèves rentraient chez eux, y compris ceux des classes encadrées par un enseignant.

Malgré la difficulté de trouver des animateurs diplômés qui acceptent de se déplacer pour 45 mn, la Ville essaiera, au fur et à mesure des possibilités, d'organiser des activités pour occuper au mieux le temps imposé.

GARDERIE PÉRISCOLAIRE Réouverture des Coccinelles



La nouvelle entrée de la garderie périscolaire facilite et sécurise l'accès des parents à l'équipement

Cette année, la garderie périscolaire Les coccinelles a réouvert ses portes en offrant aux parents et aux enfants une toute nouvelle entrée plus pratique et plus esthétique.

La garderie est ouverte du lundi au vendredi de 7h à 9h et de 16h30 à 19h30 (sauf le mercredi soir). Le tarif est de 2 €/h + une cotisation annuelle de 30 €.

Contact : 06 63 99 72 15 ou associationlescoccinelles@laposte.net

Création d'une section cyclisme à l'Use



Réunion de constitution de la section cyclisme vendredi 7 novembre à 18h30, salle Jacques-Brel

Il n'y a pas de doute, Etrépagny renoue avec le cyclisme ! Après la première édition du Grand prix, la création d'une **nouvelle section cyclisme est attendue prochainement**. Une réunion de constitution est organisée vendredi 7 novembre à 18h30 salle Jacques-Brel. Loïc Singeot, à l'initiative de cette création invite toutes les personnes intéressées par le vélo à participer à cette rencontre.

Le vélo, tradition sterpinacienne

Si depuis quelques années la section cyclisme faisait défaut sur la commune,

elle a été, pendant longtemps, classée au niveau régional, notamment grâce à l'implication de Marie-Thérèse Vieubled et de sa famille.

En effet, après avoir été membre actif du bureau de l'Uve (la section cycliste sterpinacienne), **elle en est devenue la présidente 15 années durant**, ne comptant pas son temps pour permettre au club de se hisser au plus haut niveau. **Une passion partagée par toute la famille** puisque son époux, ses fils et sa fille ont tous porté haut les couleurs du club !

GRAND PRIX D'ETREPAGNY

Rendez-vous en 2015 pour la 2^e édition

Avec pas moins de 100 coureurs au départ, le Grand prix d'Etrépagny organisé par la section cycliste de l'Entente gisorsienne a placé cette première édition sous le signe du succès. Rendez-vous donc en 2015 pour réitérer l'évènement avec sans doute un nouveau parcours plus urbain.



ASSO SPORTIVES

Toutes les coordonnées

Quel sport peut-on pratiquer à Etrépagny ? À qui s'adresser ? Retrouvez, en colonne, dans les pages Sport & Loisirs toutes les coordonnées des associations sportives de la ville.

Badminton

Au gymnase Jeannie Longo le lundi de 20h à 22h toute l'année.

Contact : Thierry Dronne
02 32 27 27 22 - 06 50 20 41 18

Basket

Au Gymnase Jeannie Longo Poussins, benjamins, cadets, seniors 1 et 2 : horaires sur etrepagny.fr/sports et culture

Contact : Robert Colmar
02 32 55 78 68
<http://usetrepagny.jimdo.com>

Escrime

Au gymnase Jeannie Longo, le mercredi de 18h40 à 19h40 -

Contact : Jérôme Filipetto (maître d'armes) - 06 70 64 29 26
jerome.filipetto@me.fr
Alain Nantier (président)
06 17 60 34 84 - 02 32 55 49 95
alain.nantier@orange.fr

Football

Débutants, U11, U13, U15, U17, vétérans et seniors : horaires sur etrepagny.fr/sports et culture

Contact : Xavier Blanchard
06.61.90.40.38

Gymnastique adultes et enfants

Au gymnase Jeannie Longo.

Contact : Nicole Ridou
02 32 55 70 06.

Moisson de médailles pour Etrépagny

Le premier semestre 2014 a été productif pour les clubs sportifs sterpinaciens qui ont récolté une belle moisson de médailles : juste récompense du travail fourni par les équipes et de l'implication de leurs dirigeants et entraîneurs...

ASSO SPORTIVES

Toutes les coordonnées

Gymnastique seniors

À la salle du Mille club.
Le lundi et le jeudi de 9h15 à 10h15 et de 10h30 à 11h30.

Contact : Alain Nantier
02 32 55 49 95.

Handball

Au gymnase Jeannie Longo
Horaires sur etrepagny.fr/sport et culture.

Contact : Delphine Hubert
06 70 38 55 96.

Judo/Ju-Jitsu/Taiso

Au gymnase Jeannie Longo.
Horaires sur etrepagny.fr/sport et culture.

Contact : Annick Leblanc
02 32 55 70 03.
usejudopassion.over-blog.com

Natation

À la piscine d'Etrépagny. Natation sportive et water polo (+ de 11 ans). Savoir nager au moins 25 m sans matériel. Horaires sur etrepagny.fr/sport et culture.

Contact : Nicolas Lefort
06 09 28 28 41
www.usenatation.fr

Tennis

Gymnases D. Douillet et J. Longo.
Horaires définis à l'inscription.

Contact : Alain Aguinet
06 62 56 18 99 - contact@use-tennis.etrepagny.info
use-tennis.etrepagny.info

FOOTBALL

Les U15 vice-champions de l'Eure !



De mémoire de footballeur, on ne se souvient pas d'un tel exploit dans l'histoire de l'Use football : l'équipe des U15 s'est qualifiée pour la finale de la coupe de l'Eure Dimanche 1^{er} juin au stade René-Tomasini des Andelys. Les 14 jeunes rencontraient à 13h leurs homologues de Pacy-sur-Eure/Ménilles pour le titre de champion départemental.

Si les jeunes se sont finalement inclinés 3 à 1 face à leurs adversaires, ils peuvent malgré tout être fiers de leur performance : un résultat qu'ils doivent à leur travail et à l'implication de leurs entraîneurs David Lhernaut, François Cottard et Johny Grillon.

Gageons que galvanisés par cette belle

place, il faudra encore compter sur eux cette saison !

À SAVOIR...

La municipalité encourage et participe activement au développement de la pratique sportive en accordant chaque année d'importantes subventions aux sections de sport de l'Use (77 000 € en 2014) et en finançant l'entretien des équipements.



JUDO

Belles prises pour les judokas

Jean-Claude Leblanc est un entraîneur heureux : **ses élèves ont brillé sur tous les podiums** la saison 2013-2014.

Le 16 juin, **Mathilde Demard terminait en apothéose en remportant le titre de championne de France** lors de la coupe de France individuelle seniors organisée à Villebon-sur-Yvette (91).

Ce même jour, l'équipe féminine de l'Eure emmenée par Morgane Jolly-Lecoutay parvenait jusqu'aux huitième de finale des championnats de France minimes par équipe. L'équipe masculine n'avait pas à rougir de ses résultats puisqu'elle parvenait au quart de finale après avoir battu Paris.



Mathilde Demard, championne de France et Jean-Claude Leblanc son entraîneur

Le palmarès de l'année...

Mathilde Demard :
Championne de France
3^e Division

Morgane Jolly Lecoutay : 5^e championnat de France Junior

Damien Vatebled :
9^e championnat de France Cadet

Anna Sambou :
7^e championnat de France 2^e Division

NATATION

La palme pour la natation



Les Maîtres sous une pluie de médailles au meeting du Muguet à Sarcelles

Meilleur club de l'Eure, **record de Normandie** en relais dames 4 nages/50 m... Son président, Nicolas Lefort, aurait-il pu rêver plus belle récompense pour ses nageurs ? Le club qui a dominé toute la saison s'est même offert le luxe de terminer en beauté en qualifiant 12 de ses membres aux **championnats de France** des Maîtres début juillet à Millau. L'équipe Dames y terminait 5^e, l'équipe masculine 10^e, tandis que

Laurent Detais raflait 2 médailles de Bronze au 50 et 200 m brasse.

Au final, **l'Use natation se classe 46^e sur 434** au circuit fédéral des Maîtres !

Un parcours international

Aux **championnats d'Europe** à Eindhoven (Pays-bas), Danièle Tresamini terminait 35^e européenne et 2^e tricolore en 200, 100 et 50 m dos. Maryline Thomas s'arrogeait quant à elle le 37^e rang européen et le 7^e rang français en 50 m brasse. Et, début août, Sylvie et Philippe Moinet s'envolaient pour Montréal représenter le club au **championnats du monde** des Maîtres !

Les jeunes générations ne sont pas en reste avec 30 podiums remportés lors des championnats de l'Eure dont **six d'or et dix d'argent**. Six jeunes nageurs ont été récompensés par le comité départemental au titre des meilleurs eurois dans leur catégorie dont Mathilde Chadebaud, meilleur espoir dans la catégorie poussin.

ASSO SPORTIVES

Toutes les coordonnées

Tennis de table

Au gymnase David-Douillet. Loisirs et compétition. Horaires sur etrepagny.fr/sport et culture.

Contact : Jacques Lambert
02 32 55 83 97
jacqueslambert27@aol.com

Randonnée

Randonnée, randonnée seniors, marche nordique.

Contact : Claude Pinel
02 32 27 14 73
francine.pinel@wanadoo.fr
www.userando.fr

Boxe Thaï, Nak Muay Thaï

Au gymnase Jeannie Longo. Dès 10 ans. Horaires sur etrepagny.fr/sport et culture.

Contact : Bruno Vergne
06 46 21 55 15 - v.bruno@wanadoo.fr
www.nak-muaythai.com

PATRIMOINE

Les pierres sculptées du réseau du vitrail bientôt restaurées



Situées à l'aplomb du portail, les pierres en équilibre précaire représentaient un risque pour les passants

Lors de leur visite en juillet dernier pour un diagnostic de l'état de l'église, France Poulain - architecte des bâtiments de France - et Franck Thérain - ingénieur du patrimoine - ont constaté des pierres en équilibre précaire sur le réseau du vitrail situé au dessus du portail. Au regard du risque encouru, **la municipalité a procédé à la mise en sécurité immédiate du site** par la pose d'un périmètre de protection et lancé la consultation pour la restauration de l'ouvrage.

La présence des vitraux de Décorchement requérant les plus grandes précautions dans l'exécution des travaux, l'entreprise retenue devra posséder les qualifications Qualibat monuments historiques et monuments anciens. La Ville est dans l'attente des conclusions de l'architecte, mais **d'autres travaux de rénovation seront à entreprendre**, notamment sur le clocher.



À l'Hôtel de ville, le campanile retrouve sa place

Après 14 mois d'absence pour cure de jouvence, **le campanile de l'hôtel de ville a réintégré le faite de la mairie**. Traitement des bois, Remplacement du garde-corps, des corniches moulurées et des panneaux de l'horloge, remplacement du dôme en zinc et décapage des parties conservées, traitement des bois et mise en peinture de l'ensemble... La **restauration effectuée par une entreprise spécialisée** s'élève à 40 940 €. Malgré un poids allégé grâce à la substitution du socle béton par un plancher bois, la mise en place a nécessité **l'intervention de professionnels aguerris et beaucoup de minutie**.

Après plusieurs mois de soins attentifs, le campanile coiffe à nouveau le toit de la mairie



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Classes fraîchement repeintes pour la rentrée !

Le maire Pierre Beauvils et les élus sont venus se rendre compte par eux-même de la bonne réalisation des travaux

À nouvelle année, nouvelle déco ! Les élèves de l'école élémentaire Georges-Delamare ont démarré l'année scolaire dans des locaux fraîchement remis à neuf. En effet, trois classes de l'établissement ont bénéficié d'un **programme de rénovation particulièrement important** : réfection des peintures, abaissement des plafonds, isolation phonique et nouvel éclairage. Le budget global des travaux s'élève à 25 000 euros, subventionnés à 40 % par le Conseil général.

CIMETIÈRE

Les sanitaires sont en fonction

Les sanitaires du cimetière sont désormais opérationnels. Ils complètent les aménagements entrepris pour le confort des visiteurs, notamment ceux venant de loin. **Adaptés aux personnes à mobilité réduite**, ils sont équipés de barres d'appui et d'éléments inox suspendus pour faciliter l'entretien des lieux. À l'entrée, un banc permet quelques instants de repos.

Mise à disposition de onze nouveaux caveaux

La réorganisation de l'ancien cimetière et la reprise des tombes abandonnées a permis la construction de 11 caveaux neufs de deux places.

Ces caveaux seront **proposés à moindre coût** par la mairie aux familles qui en feront la demande.



ET AUSSI...

VC 48 à RD6

Réfection de voirie

Rue des Mareyeurs

Piste piétonne et cyclable.

Les Grands Champs

Réfection de voirie

Rue Jean-Moulin

Réfection de voirie en cours.

Terrains de tennis

Démoussage sol et peinture murs.

Pascal Lefèvre nous a quittés



Le 15 juillet 2014, Pascal Lefèvre nous a quittés. Enfant d'Etrépagny, né le 22 septembre 1962, il est resté fidèle à la commune où il a décidé de construire sa famille. Il est **entré au service des**

Espaces verts de la ville le 8 octobre 2004. Connu et **apprécié pour sa gentillesse, son travail sérieux et appliqué**, Pascal Lefèvre alliait au plaisir du travail du fleurissement et de l'entretien des espaces verts de la ville, de grandes qualités professionnelles, sa discrétion et une quotidienne bonne humeur.

En lui rendant **un unanime hommage**, les membres du Conseil municipal et le personnel de la commune s'associent à la douleur de sa famille et expriment à son épouse Marie-Claude et à ses enfants Mélanie, Mathieu, leurs plus sincères condoléances.

À L'HONNEUR

106 ans ! Bon anniversaire à Denise Delamare !

Depuis le 22 septembre 2014, Denise Delamare a 106 ans. La municipalité ne voulait pas manquer cet anniversaire et a eu le plaisir de fêter la doyenne des sterpinaciens, avec son fils Paul, le personnel et les résidents de la Résidence du Vexin où elle habite aujourd'hui. Tous, se rappellent son dynamisme, sa vivacité d'esprit autant que physique, et ont pu constater qu'elle avait gardé en plus, son humour et sa très grande gentillesse.



VIVRE ENSEMBLE

Êtes-vous un bon voisin ?

Une ville agréable où il fait bon vivre, c'est aussi l'affaire de tous. C'est juste une histoire de savoir-vivre ensemble et de respect de chacun.

Je conduis ?

Alors je me conduis bien !

Posséder le permis de conduire ne veut pas dire avoir le permis de se conduire n'importe comment : respecter les zones de stationnement, les distances de sécurité avec les deux roues, les passages piétons, fait partie des bases du code de la route. Malgré des incitations répétées de la part de la municipalité, trop d'infractions sont constatées, mettant en péril la sécurité des habitants. Et si aucun changement n'est constaté, la mise en place de sanctions constituera la seconde étape.

J'ai un animal ? Alors j'assume !

Être le maître d'un animal signifie être maître de son comportement : ni vagabondage, ni aboiements intempestifs. Ceux-ci représentent une part importante des plaintes pour nuisances sonores et la loi* sanctionne les propriétaires d'animaux « qui ne prennent pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage ». De même, en cas de déjection sur la voie publique, **le maître est tenu de ramasser** : des sachets sont à disposition à cet effet dans plusieurs lieux de la ville. Vivre en bon voisinage, finalement c'est facile : il suffit de ne pas faire ce que vous ne voudriez pas que l'on vous fasse !



AU JARDIN

Coupe réglementaire !



1,80 m, c'est la hauteur maximale fixée par arrêté municipal pour les haies. Pour les

arbres, leur propriétaire est tenu de couper les branches qui dépassent chez son voisin au niveau de la limite séparatrice. Le voisin ne peut couper lui-même les branches, mais il a le droit d'exiger qu'elles le soient, même si l'élagage risque de provoquer la mort de l'arbre.

Les distances à respecter...

Taille de l'arbre à l'âge adulte	Distance de plantation*
- de 2 m	0,5 m
+ de 2 m	2 m

* La distance se calcule du milieu du tronc de l'arbre à la limite de propriété

* articles R1334-31, et R1337-7 à R1337-10 du code de la santé publique

URBANISME

Quels sont les travaux à déclarer en mairie ?



Le changement de couleur d'une façade est soumis à déclaration

Pour des raisons de sécurité, d'hygiène et d'esthétique, le droit de l'urbanisme régleme les travaux qu'un propriétaire peut entreprendre. Si les plus petits sont libres,

ceux de moyenne importance sont soumis à déclaration et les plus conséquents exigent un permis de construire.

Travaux soumis à déclaration

mais ne nécessitant pas de permis :

- **construction inférieure à 5 m²** et d'une hauteur supérieure à 12 m ;
- **construction comprise entre 5 m² et 20 m²** et dont la hauteur ne dépasse pas 12 m ;
- **piscine** dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 100 m², non couverte ou dont la couverture fixe ou mobile a une hauteur inférieure à 1,80 m ;
- **châssis et serres** dont la hauteur est comprise entre 1,80 m et 4 m ;
- **murs** d'une hauteur supérieure ou égale à 2 m ;
- **travaux modifiant l'aspect extérieur** d'un bâtiment (perçement d'une fenêtre ou d'une porte ou leur remplacement par un autre modèle, choix d'une nouvelle couleur de façade...) ;
- **installation d'une clôture** dans une zone protégée ;
- **changement de destination** d'un bâtiment existant sans modification des structures porteuses ou de la façade.

PLU

Découvrez les projets de développement de la ville

Pièce centrale du PLU, le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) exprime la **vision stratégique de la ville en matière de développement** économique et social, d'urbanisme et d'environnement.

Les documents présentant ces projets sont exposés dans le hall de la mairie.

À NOTER...

Dans les zones urbaines d'un PLU ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu, le seuil de 20 m² peut être porté à 40 m² pour les travaux concernant une construction existante. Toutefois, si les travaux portent la surface totale de la construction à plus de 170 m², le permis de construire est exigé.

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Un espace pour tout savoir sur la rénovation énergétique de l'habitat



Dans le cadre du Plan de rénovation énergétique de l'habitat, l'Ademe a mis en place un réseau d'information en partenariat avec les collectivités locales, les organisations professionnelles et les associations. **Les Espaces Info Energie ont pour mission de sensibiliser et d'informer le grand public** en matière de maîtrise de la consommation : chauffage, isolation, éclairage, énergies renouvelables... Ils réalisent des évaluations simplifiées de la consommation et orientent le public vers les aides dispo-

nibles. En 2013, leur action a permis l'économie de 2 300 t équivalent pétrole et 4 000 t de CO₂.

Dans l'Eure, deux EIE sont à la disposition des habitants :

• à Evreux

Eie Habitat Développement 27
12 bd Georges-Chauvin
Tél. 02 32 39 89 99 - eie@hd27.com

• à Louviers

Eie Alec 27
20 rue du Mal Foch
Tél. 02 32 59 25 70 - eie@alec27.fr

FESTIVITÉS

Pique-nique citoyen au jardin public



Bonne humeur et ambiance bon enfant étaient au programme de cette journée placée sous le signe de la convivialité. Même la météo s'était mise du côté des organisateurs ! Au programme tours de magie, musique et balades en carriole à âne... Une façon sympathique de célébrer tous ensemble la fête nationale. Rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau pique-nique au jardin public !



Brocante d'automne



Durant deux jours, les 21 et 22 septembre derniers, s'est déroulée la brocante d'automne organisée par l'Union commerciale. Vendeurs et badauds ont investis les rues de la ville tandis que des Bungy trampolines (trampoline à élastiques) avaient été installés devant l'hôtel de ville à destination des plus jeunes.

FÊTE PATRONALE

Une édition haute en couleurs



La place de l'hôtel de ville prend soudain des airs de Buckingham Palace

À Etrépagny, la fête patronale, c'est 4 jours de spectacles et de divertissements pour tous : podium chantant et spectacle de reprise des plus grands succès de Cloclo, arts de la rue, feu d'artifice, messe en musique, aubade et défilé parade, ou encore concours de coinchée et tours de manège gratuits !

SORTIES FAMILIALES

500 personnes en voyage à la mer, Paris ou au Parc Astérix pour 1 € grâce à la Ville



La plage de Fécamp était au programme des sorties familiales

Chaque année au mois d'août, grâce aux sorties familiales organisées par Christine Blanckaert, 1^{re} adjointe au maire, des dizaines de familles partent en voyage pour un tout petit euro par personne. C'est pour elles l'occasion de pas-

ser une journée de détente à la mer ou de découvrir les innombrables richesses de la capitale. Le chou-chou des familles ? Le parc Astérix, qui à chaque fois fait le plein ! Ne manquez pas de vous inscrire l'année prochaine pour en profiter.

ÉVÈNEMENT

PORTES OUVERTES

2 000 visiteurs pour les 150 ans de Saint Louis Sucre !

Une journée qui a su attirer un public de tous âges



Deux jours de festivités : il n'en fallait pas moins pour célébrer un tel évènement ! **Vendredi 29 août**, les cérémonies organisées à destination du personnel se sont déroulées **en présence de nombreuses personnalités** : Alice Rozié, sous-préfète des Andelys, Carsten Stahn, président du directoire de Saint Louis Sucre, Alexandre Quillet, président du Syndicat betteravier de l'Eure et de

l'Institut technique de la betterave et Pierre Beaufiles, maire d'Etrépnay. Guy Le Pargneux, directeur de la sucrerie a évoqué le devenir de l'entreprise et les importants investissements actuels et futurs. Anniversaire oblige, les salariés ont partagé le traditionnel gâteau... à l'effigie de leur sucrerie ! Un livre et des timbres en série limitée ont été édités en souvenir de cette date symbolique.



Le samedi, les portes de l'usine étaient exceptionnellement ouvertes au public qui a su profiter en nombre de cette opportunité : **plus de 2 000 personnes** sont,

en effet, venues découvrir le ventre de ce gigantesque édifice. **Visites libres ou commentées** par des salariés passionnés et passionnants, **stands d'information** sur la betterave et l'environnement, **animations ludiques** pour les plus jeunes et démonstration par un pâtissier de **décorations en sucre**... La manifestation a ravi petits et grands. Le clou en était sans doute **une incroyable exposition de documents anciens** retraçant l'histoire de l'entreprise. Réalisée par Christian Delesques retraité de la sucrerie et Jean-Jacques Gauthier salarié, elle sera bientôt à nouveau visible dans les locaux de la mairie.

COMMÉMORATION

70^e anniversaire de la libération

Au cimetière, Pierre Beaufiles rend hommage aux soldats et résistants morts pour la libération de la ville. À ses côtés, Robert Artaud, alors jeune résistant de 20 ans dans le réseau Prosper, décimé par un espion allemand infiltré. À sa droite, Jacqueline Mennessier dont le frère, lui aussi résistant, a contribué à sauver 84 parachutistes avec le groupe Vengeance. Intercepté par une patrouille ennemie, il a été tué le 25 août 1944 sur la route de Gasny.

SPECTACLES

Sérénade à l'église



Jeudi 23 mai, les élèves des classes de guitare de Gérald Péressonni et Reynald Jouveaux et de la classe de flûte traversière de Karine Mougin se sont produits en concert gratuit à l'église d'Etrépagny.

Théâtre de la Passerelle



Le même jour, le théâtre de la Passerelle donnait salle Jacques-Brel une représentation gratuite de *Quand la Chine téléphona* : une comédie rocambolesque et désopilante.

Fête de la musique



L'hôtel de Trim était en fête le 21 juin : pour le plus grand plaisir du public, les classes d'instruments, le Big band de l'école de musique et l'orchestre d'harmonie de la ville, se sont produits tout l'après-midi dans les jardins de l'édifice.

MAISON FLEURIES

Une fête Fleurs & Jardins en 2015



Marie-Agnès Brochard, conseillère municipale, remet une plante fleurie à un couple de lauréats

La remise des récompenses du concours des maisons fleuries organisée le samedi 27 septembre à l'hôtel de ville a été l'occasion pour le maire Pierre Beaufiles d'annoncer **la création, au printemps 2015, d'un évènement sur le thème des fleurs et jardins**. En effet, durant toute une semaine, du lundi 20 au 24 avril, **les élèves des écoles de la ville participeront à des ateliers** et des animations autour du jardinage et de la nature. La semaine s'achèvera par **une grande manifestation florale le samedi 25 avril**

(stands, ateliers, expositions...) en présence d'un **jardinier de renom**. Et, pour une ville encore plus fleurie l'été prochain, la municipalité offrira aux habitants des barquettes de fleurs à repiquer.



FÊTE DE LA PEINTURE

Portrait d'artiste

Admirer les artistes à l'œuvre, c'est aussi l'un des objets de la fête de la peinture. Cette 10^e édition avec pour thème « La fête » a comblé les attentes des visiteurs : ils ont pu voir en direct le peintre Hasan Saygin réaliser un portrait au crayon d'après modèle.



À NOTER...

Cette tribune met à disposition des listes d'opposition un emplacement d'environ un tiers de page pour s'exprimer à leur convenance.

LISTE « ENSEMBLE OSONS ETRÉPAGNY AUTREMENT »

Lors du conseil municipal du 20 juin 2014, un emprunt de 1 million 500 mille euros a été voté.

Cet emprunt a pour but de financer certains projets tels que l'école de musique et de danse, etc....

Nous ne sommes pas contre la réalisation de ces projets mais la manière de les financer ne nous paraît pas la bonne.

Dans un premier temps, il serait souhaitable de chercher des subventions auprès de nos partenaires institutionnels et, ensuite avoir recours à l'emprunt et à l'autofinancement.

Par exemple, le budget mis en place par la communauté

de communes pour financer les aménagements du couvent des dominicaines (maison de santé, etc...)

Cela donne une marge de manœuvre plus importante pour réaliser d'autres projets sans avoir recours à la dette.

Les conseillers municipaux issus de la liste

« Ensemble osons Etrépagny autrement »

Nicole Ridou, Patrick Taravella, Laurent Bausmayer.

LISTE « ETRÉPAGNY POUR TOUS »

Paroles, paroles, paroles, ...

Pendant la campagne municipale, notre Maire avait annoncé pouvoir, dès la rentrée de septembre, mettre en place les rythmes scolaires avec des activités péri-scolaires diverses et de qualité. Cela n'allait poser aucune difficulté, tout était prêt ... Pourtant, aujourd'hui, pour les parents, enfants et enseignants le constat est amer ; Mr le Maire a confondu garderie et activités péri-scolaires au grand regret de ceux qui avaient pu croire aux belles promesses. Autre grande surprise, alors qu'il ne cesse de prétendre avoir une bonne gestion, notre Maire surendette la commune avec un nouveau prêt de 1, 5 million d'euros, pour financer une maison des associations (école de musique). Comment peut-il

engager la commune pour un projet d'une telle importance sans réelle discussion ou concertation et alors qu' aucune aide n'a été accordée, jusqu'à présent (pas même un euro de subvention).

On peut alors s'étonner que personne, à part l'opposition, n'ose dénoncer une gouvernance souvent autoritaire ne prenant pas en compte les suggestions venant d'autrui, y compris des membres de sa propre équipe.

Liste « Etrépagny pour tous »

Jean-Jacques Pilinski et Danielle Bonnette

LA TRIBUNE DE LA MAJORITÉ « BIEN VIVRE À ETRÉPAGNY »

Les modalités d'expression de l'opposition

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'informations générales sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale.

Les modalités en sont définies par le règlement intérieur. La majorité n'a aucun droit de regard sur les textes à publier. Le conseil d'Etat affirme que la commune ne saurait contrôler le contenu des articles publiés dans ce cadre, qui n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

BOURSE AUX JOUETS

Lego ou jeux vidéos ? Venez vendre ou acheter

Dimanche 2 novembre de 10h à 18h, salle Jacques-Brel



Noël approche, il est temps de remplir la hotte... Que vos armoires débordent de jouets délaissés où que vous souhaitiez réaliser de bonnes affaires, la bourse aux jouets est faite pour vous !

Organisée par l'association Echanges et partage, la bourse aux jouets prend cette année des airs de Fête du jouet : bien plus que l'opportunité de vendre ou d'acquérir des jouets à bon prix, elle propose de multiples animations ludiques tout au long de la journée : les enfants pourront en famille s'essayer aux jeux d'antan en bois, toutes les heures tenter leur chance au loto des enfants ou devenir le grand gagnant du Quizz télécommande. Un animateur informera le public des temps de la journée et des multiples activités proposées par l'association Echanges et partage.

Un espace consoles, jeux vidéos, cartes à échanger...

Grande nouveauté de cette édition : la création d'un espace destiné entièrement aux jeux vidéos, consoles et cartes à échanger (pokémon).

Dimanche 2 novembre de 10h à 18h
Salle Jacques-Brel



Et si on sortait ?

Programme complet sur www.etrepagny.fr

Octobre...

>> Tanguisimo



Samedi 18 octobre à 18h30 salle Jacques-Brel
Dans le cadre du Festival du Vexin, d'Astor Piazzolla à Eduardo Arolas, onze artistes (musiciens et danseurs) vous ouvrent les portes du tango, musique et danse sensuelles et envoûtantes...

>> Trésor des mains

Dimanche 26 octobre à 00h salle Jacques-Brel. L'association Loisirs et culture organise sa traditionnelle vente d'artisanat et d'objets créatifs (peinture sur soie, broderies, patchwork...)

Novembre...

>> Bourse aux jouets

Dimanche 2 novembre - salle Jacques-Brel. Lire ci-dessus.

>> 100 ans de la 1^{re} guerre

Vendredi 21 novembre à 20h à la mairie. Conférence sur le 100^e anniversaire de la Grande guerre.

>> Concert de l'harmonie municipale

Dimanche 23 novembre à 15h - Salle Jacques-Brel. Concert de Sainte-Cécile.

Décembre...

>> Téléthon

Vendredi 5 et samedi 6 décembre. Plusieurs manifestations dans les rues de la ville.

